



Demande d ouverture de caveau

Par **PACO**, le **29/06/2010** à **16:18**

Bonjour,

Mon mari est décédé il y a un an il a été inhumé dans son caveau familial (appartenant à son père). Aujourd'hui les concessionnaires directs sont ses frères et soeurs. Il se trouve que j'ai fait sceller sur ce

caveau une plaque à son attention celle-ci s'est trouvée déscellée à mon insu car il y a eu la pression des enfants de mon mari enfants d'un premier mariage. Depuis lors je ne peux pas lui rendre hommage comme il se doit car cela entraine des conflits.

Je désirerais que mon mari soit inhumé dans un autre caveau mais malheureusement je vais m'opposer au refus des frères et soeurs de mon et de ses enfants.

Que dois-je faire ? car j'aimerais bien entendu plus tard reposer auprès de mon mari.

Cordialement